



Photo de famille autour de Mme Emilienne RAOUL, Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité.

## Projet d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit et des Associations (PAREDA)

# LE PROCESSUS DE VALIDATION DES AVANT-PROJETS DE HUIT CODES JURIDIQUES EN REPUBLIQUE DU CONGO PROGRESSE

Le "Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations" (PAREDA), financé par le Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne, a pour mission centrale la révision de huit Codes juridiques, dans le but de faciliter la modernisation de la législation congolaise et sa mise en conformité avec les instruments des droits de l'homme ratifiés.

Il s'agit des Codes civil et de procédure civile, des personnes et de la famille, pénal et de procédure pénale, pénitentiaire, administratif et financier, et enfin du Code de l'organisation juridictionnelle. Un avant-projet de loi portant modes alternatifs de règlement des conflits a également été rédigé.

Ces différents avant-projets de Codes ont fait l'objet d'un atelier national de validation, qui a regroupé du 13 au 15 avril 2016 plus de 100 participants représentant les



La table d'honneur de l'Atelier (de g. à d.) : Mme Hélène WAMBA, Représentante de l'Ordonnateur National; Mme Saskia DE LANG, Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo; M. Alphonse Dinard MOUBANGAT MOUKONZI, Directeur du Cabinet du Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Réforme de l'Etat; Mme Asséta TOURE COMPAORE, Chef d'équipe du Projet PAREDA.

institutions nationales et internationales, les acteurs judiciaires et la société civile, ainsi que les représentants des populations consultées dans les Départements.

L'atelier, dont l'ouverture a été présidée par le Directeur de Cabinet du

Ministre de la Justice, en présence de Mme l'Ambassadeur de l'Union européenne et de la représentante de l'Ordonnateur National du FED, a vu aussi la participation de Mme la Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité aux discussions techniques.

Dans son mot d'introduction, le chef du projet PAREDA, Mme Aséta TOURÉ COMPAORÉ, a rappelé à l'auditoire les étapes du processus de révision des Codes, dont l'atelier constitue la plus avancée.

La phase de rédaction et révision des avant-projets des Codes, jusqu'en novembre 2015, a été suivie par la restitution des versions initiales des avant-projets à la Commission de codification, mise en place par le Ministère de la Justice pour orienter et accompagner le travail des experts.

L'étape subséquente a mis l'accent sur une tournée de consultations des populations. Durant le mois de février 2016 six Départements de la République du Congo ont accueilli les experts impliqués dans le projet. Il s'agit précisément des villes de Ouesso, Owando, Djambala, Pointe-Noire, Dolisie et Sibiti.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Saskia DE LANG a rappelé que la révision et l'actualisation des Codes juridiques, ainsi que la rédaction des projets de nouveaux Codes « constituent pour la Répu-



L'Ambassadeur de l'Union européenne, Mme Saskia DE LANG, aux côtés de M. Alphonse Dinard MOUBANGAT MOUKONZI, Directeur de Cabinet du Ministre de la Justice et des Droits Humains.

*blique du Congo une nouvelle étape en vue de l'harmonisation de son système juridique avec les normes des traités internationaux des droits de l'homme. Il s'agit, a-t-elle rajouté, d'un chantier dont il faut souligner la portée et l'impact sur la vie quotidienne des citoyens congolais ».*

L'autre aspect sur lequel l'Ambassadeur de l'Union européenne a insisté porte sur l'utilisation de ces Codes et avant-projet de loi : « Au-delà de l'adoption des textes juridiques, il s'agit bien sûr de leur application. Car ces Codes sont rédigés non seulement afin de protéger les citoyens contre l'arbitraire, mais aussi pour opérer contre l'impunité de ceux qui ne respectent pas les droits fondamentaux. Ces sont les principes mêmes de l'Etat de Droit dont il s'agit », a-t-elle conclu.

Se prononçant dans le même sens, le Directeur du Cabinet du Ministre de la Justice, M. Alphonse Dinard MOUBANGAT MOUKONZI, a indiqué de son côté que « l'objectif principal de la révision des Codes est de moderniser la législation congolaise pour la rendre compatible avec les défis de développement ».

Tout en rappelant que le projet de codification s'inscrit dans le cadre des réformes globales de l'Etat confié au Ministère de la Justice, il a exhorté les experts à donner un esprit à tous ces avant-projets de Codes d'une importance capitale. « Vous êtes investis de la lourde responsabilité de construire l'intelligence législative, juridique et judiciaire de l'Etat, dans des matières diverses et variées, qui touchent aux préoccupations fondamentales du peuple congolais. Dans cet exercice, chaque mot, chaque expression, chaque article doit être la traduction juridique des valeurs communes de notre corps social. Je vous invite à faire montre d'un patriotisme juridique ouvert à des valeurs universelles », a-t-il déclaré.



La Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, Mme Emilienne RAOUL, en train de suivre les débats.



Vues partielles des participants à l'Atelier de validation au Ministère de la Justice.

La représentante de l'Ordonnateur National du FED, Mme Hélène WAMBA, a pour sa part relevé l'importance de la révision des Codes juridiques pour l'Etat congolais, soulignant son caractère « *judicieux au regard de l'évolution des normes internationales (...) pour un rayonnement en termes d'efficacité et de réussite* ».



Mme Hélène WAMBA, la représentante de l'Ordonnateur National, durant son allocution.

A l'issue de cet atelier, les avant-projets de Codes ont été validés sous réserve de quelques amendements qui seront intégrés par les experts commis. Les versions finales seront ensuite soumises à un processus de contrôle technique et d'harmonisation avant leur remise officielle au Gouvernement congolais, début juin 2016.

Le processus de codification mis en place par le PAREDA a donc consenti l'inclusion des principaux bénéficiaires dans la définition des orientations stratégiques, favorisé une large implication des acteurs institutionnels, des professionnels de la justice et de la société civile et organisé une large consultation à niveau national sur les projets de code ainsi rédigés. Aux différentes étapes de restitution, de consultation dans les Départements et de validation nationale à Brazzaville, la mobilisation

des acteurs impliqués dans le processus de codification a été remarquable, tant dans leur nombre et leur qualité que dans la densité des contributions prodiguées pour parfaire et entériner les projets de Codes.



L'Assistance Technique du PAREDA : Mme Asséta TOURE COMPAORÉ, Chef d'équipe, et Mme Isis NESPOULOUS, expert juridique.

#### QUELQUES IMAGES DES CONSULTATIONS MENEES PAR LE PAREDA DANS LES DEPARTEMENTS DU CONGO



**OUESSO**



**DJAMBALA**



**DOLISIE**

**SIBITI**



**OWANDO**



**OWANDO**